

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**Rapport d'évaluation du programme de  
Master en Systèmes Informatiques et  
Téléinformatiques ; Option : Ingénierie des  
Systèmes d'information de l'Université  
Polytechnique de l'Ouest Africain (UPOA)**

**L'équipe d'évaluation :**

- Pr. Ibrahima NIANG, Président
- Dr. Ndèye Massata NDIAYE, Membre
- M. Médoune MBOW, Membre

**Signature :**

**Pour l'Equipe, le Présidente**

**Juin 2015**

## Table des matières

<b>1. Présentation de l'EPES et du programme évalué .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Description de la visite sur site.....</b>	<b>4</b>
<b>4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup ...</b>	<b>7</b>
<b>5. Points forts .....</b>	<b>10</b>
<b>6. Points faibles.....</b>	<b>11</b>
<b>7. Appréciations générales.....</b>	<b>11</b>
<b>8. Recommandations à l'établissement .....</b>	<b>12</b>
<b>9. Recommandations à l'ANAQ.....</b>	<b>13</b>
<b>10. Proposition de décision .....</b>	<b>13</b>

## **1. Présentation de l'EPES et du programme évalué**

Le 04 Juin 2015, l'équipe des experts, composée du Pr. Ibrahima NIANG (Président), du Dr. Ndèye Massata NDIAYE et M. Médoune MBOW, désignée par l'ANAQ-Sup pour l'évaluation du Master en Systèmes informatiques et Téléinformatiques Option Ingénierie des Systèmes d'Information, a effectué sa mission à l'Université Polytechnique de l'Ouest Africain (UPOA). Cette mission fait suite à la requête de l'établissement auprès de l'Anaq-Sup en vue d'une accréditation du diplôme faisant l'objet de la présente évaluation. Après avoir étudié le rapport d'auto-évaluation du programme et les éléments de preuves, dans le fond et dans la forme, la mission menée par les experts a permis d'approfondir les réponses apportées par l'établissement. Suite aux éclaircissements fournis relatifs aux standards de qualité, l'équipe d'experts a élaboré ce présent rapport reprenant le canevas de présentation proposé par l'ANAQ-Sup.

L'Université Polytechnique de l'Ouest Africain (UPOA) est un établissement privé laïc d'enseignement supérieur qui a démarré ses activités en novembre 2006 et offre une plateforme d'enseignements en Gestion et en Sciences, conformément aux dispositions de l'agrément définitif 008/AG/ME/DES du 16 Aout 2004 et est constituée de 02 pôles Sciences et Management : i) L'Institut de Finance et de Management Avancés (IFMA) ; ii) L'Institut des Sciences et Technologies Avancées (ISTA).

Le Master en Systèmes Informatiques & Téléinformatique option Ingénierie des Systèmes d'Information, faisant l'objet de cette évaluation, est le second parcours ouvert au niveau BAC+5 dans l'Institut des Sciences et Technologies Avancées (ISTA) de l'Université. Le Master, mis en place en partenariat avec le Département d'Informatique de l'Université d'Orléans (France), a pour but de former des spécialistes de l'informatique de gestion. Il permet d'accéder à toutes entreprises désireuses de développer des solutions propres à l'intégration de l'informatique dans leurs structures.

Les compétences visées à travers ce master professionnel par l'établissement sont les suivantes :

- administration des bases de données au sein des entreprises et sociétés ;
- administration des réseaux informatiques ;
- développement des outils permettant l'auto-entreprenariat par la création d'applications et maintenance d'applications (applications web) ;
- création et maintenance des sites Web.

Les étudiants sont recrutés à partir d'un niveau BAC+3 et devront effectuer deux (02) années d'étude avant d'obtenir le diplôme de Master. Le diplôme de la formation s'obtient par la validation des 120 crédits du Master après avoir validé un mémoire de fin de cycle.

La maquette de formation répond globalement aux standards du système LMD, à part quelques améliorations à faire afin de décomposer les volumes horaires entre les cours magistraux, les travaux dirigés et les travaux pratiques.

Le programme est organisé sous forme d'enseignements déroulés en deux semestres. Un semestre comporte plusieurs unités d'enseignements (UE) composés d'éléments constitutifs (EC). Les UE validées donnent droit à des crédits capitalisables et transférables. Les deux semestres sont aussi organisés en niveaux de M1 et M2.

Les compétences visées dans les objectifs du master ne sont prises en charge dans le contenu du programme. Il ne sera pas possible de former à des métiers aussi variés comme le développement d'application, l'administration des réseaux, l'administration des bases de données, etc. Chacun de ses métiers demande des compétences qui doivent être prises en charge dans le programme. En résumé, la formation, ayant pour but de former des spécialistes de l'informatique de gestion, donc des gestionnaires de services informatiques. Mais le contenu du master est orienté plutôt vers la formation d'experts en systèmes d'information, sans vraiment atteindre les objectifs visés.

Il a été constaté que le nombre de professionnels et d'enseignants de rang A intervenant dans la formation de ce master reste très faible.

Les effectifs aussi sont très faibles sur les trois années de fonctionnement du master. L'établissement a sorti trois (03) promotions pour un total de 03 étudiants (02 en 2011-2012, 01 en 2012-2013). En 2013-2014, le programme n'a pas enregistré d'étudiant. Ceci ne permet pas d'apprécier les efforts faits pour souvent donner un avis sur certains standards.

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

### **- La forme du rapport**

Le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide fourni par l'ANAQ-Sup. Le rapport est un document de 50 pages, généralement assez-bien écrit, décrivant les champs d'évaluation et présentant quelques annexes pouvant servir d'éléments de preuve.

### **- Le fond du rapport**

Le document répond de manière globale aux différents champs et standards du référentiel de programme. Le rapport est autocritique et soulève aussi bien les points forts que les points à améliorer et propose des perspectives d'amélioration.

Certains points demandent à être plus détaillés. C'est le cas du personnel enseignant où la liste fournie est globale pour toute l'université. En effet, les grades des intervenants sont globalement satisfaisants pour l'établissement, mais pas pour le master faisant l'objet de cette évaluation. La plupart des enseignants de rang A de l'université n'intervient pas dans ce master.

## **3. Description de la visite sur site**

La mission d'évaluation s'est déroulée selon le planning ci-après indiqué.

- 8h30- Arrivée et accueil de la délégation des experts

- 09h00- 10h00 : Présentation de l'école et de la formation par l'équipe pédagogique
- 10h00- 11h30 : discussions sur le programme
- 11h30-12h30 : Visite des locaux
- 12h30 -14h : Entretien avec les enseignants et les étudiants
- 14h – 15h30 : Pause déjeuner
- 15h30 – 16h : Entretien avec le personnel administratif et technique
- 16h- 16h30 : Réunion de débriefing des experts
- 16h30- 17h30 : Restitution avec les autorités et l'équipe pédagogique
- 17h30: Fin de la mission

### **3-1- Entretien avec les acteurs**

L'équipe des experts a eu des entretiens tour à tour avec les enseignants, les étudiants et les agents du personnel administratif technique et de service (PATS).

#### **a) Entretien avec les enseignants du programme**

L'équipe d'experts s'est entretenue avec les enseignants dont la liste est indiquée en annexe 1. Les entretiens sont axés sur l'implication de ces derniers aux activités académiques, sur les syllabus de cours, le volume horaire et les évaluations des enseignements. Les syllabus de cours sont disponibles, bien que certains doivent être améliorés. Les experts recommandent plus de travaux pratiques dans certains cours. Mais cela doit passer d'abord par la mise en place de salles informatiques avec des équipements réseaux et systèmes.

Le personnel enseignant a beaucoup apprécié les espaces qui leur est dédié, ainsi que l'accompagnement de l'administration.

#### **b) Entretien avec les PATS**

La liste des agents avec lesquels les experts ont eu des entretiens est indiquée en Annexe 1. A l'issue des entretiens, on constate que l'UPOA ne dispose pas encore d'un système d'information fonctionnelle pour la gestion administrative et pédagogique de l'établissement. Les agents utilisent des fichiers Excel. Un logiciel est en cours de développement.

Les experts ont noté des efforts importants sur le volet social avec la prise en charge médicale des agents.

#### **c) Entretien avec les étudiants**

L'entretien a concerné un étudiant en M1 et deux étudiants en L3. Malgré les effectifs très réduits des étudiants, l'université continue à assurer les enseignements. Cependant, il a été

noté que certains cours sont suivis en même temps par les étudiants de L3 et de M1. Ce qui pose un problème de contenu pour ces matières.

### **3-2- Visites des locaux pédagogiques**

L'UPOA dispose de locaux fonctionnels avec un domaine d'extension qui pourrait permettre à l'université de s'agrandir. L'établissement a plusieurs salles de cours, une salle informatique, des espaces pour enseignants et étudiants. Les salles sont bien ventilées et aérées. Les locaux sont dotés de toilettes bien matérialisées avec une séparation nette entre hommes et femmes. Un système de secours électrique est installé pour faire face aux délestage et coupures électriques.

La bibliothèque est bien aménagée même si elle doit être dotée de plus d'ouvrages en informatique.

### **3.3 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)**

La visite s'est déroulée dans une parfaite collaboration avec tous les responsables de l'Université, de la formation et de la cellule d'assurance qualité. Les facilités mises à notre disposition et la disponibilité des acteurs nous ont permis de mener le travail dans d'excellentes conditions. De plus, les éléments de preuves et des réponses de clarification ont été apportés en cas de besoin par les représentants de l'université.

Les experts ont visité notamment les salles de formations, les salles d'informatique et la bibliothèque. A l'issue des visites des locaux, il a été constaté que des efforts importants ont été faits afin d'améliorer l'environnement pour les études. L'université dispose assez de salles de formation pour les cours magistraux, avec des espaces pour les étudiants et les enseignants. Les issues de secours existent et sont bien matérialisées.

Cependant, le manque d'ordinateurs et de salles de travaux pratiques en développement d'applications et en réseaux et systèmes, a été noté par les experts.

### **3-4- Restitution**

L'équipe des experts a procédé à la restitution orale avec la direction de l'établissement en présence de quelques enseignants. Elle a salué l'ambiance avec laquelle la mission s'est déroulée avec la disponibilité des différents acteurs (administrations, enseignants, PATS et étudiants). L'équipe des experts a formulé quelques points forts et points perfectibles du programme tout en renvoyant à la lecture du rapport pour les détails. La direction a remercié l'Anaq-Sup, à travers les experts, pour son accompagnement et affiché sa disponibilité à respecter les exigences du LMD en se basant sur le référentiel de l'Anaq-Sup. Les travaux ont pris fin à 17h30.

#### **4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup**

##### **Champs d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études**

###### **Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé**

Le programme de Master en Systèmes Informatiques et Téléinformatique, Option Ingénierie des Systèmes d'Information est ouvert depuis 2010 avec deux (2) promotions de sortie (2011-2012) pour deux (02) étudiants et (2012 -2013) pour un (01) étudiant. En 2013 -2014, il n y a pas eu d'étudiants en master 1. Donc, Au cours de cette année (2014-2015), seul le Master 1 est ouvert.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

###### **Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.**

Le programme de Master en Systèmes Informatiques et Téléinformatique, Option Ingénierie des Systèmes d'Information vise les objectifs de formation des ressources humaines compétentes à manager des services informatiques et à développer des systèmes informatiques. Ces objectifs sont conformes à la mission de l'Ecole.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

###### **Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.**

Vu les effectifs faibles dans cette formation, il est très difficile d'apprécier l'insertion professionnelle des étudiants. Ce programme doit d'avantage nouer des partenariats et signer des conventions avec des entreprises du secteur de l'informatique. Une bonne partie des formateurs doit être issue du monde professionnel, vu les compétences visées.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

##### **Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

###### **Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.**

L'UPOA dispose d'une Cellule Assurance Qualité (CIAQ) fonctionnelle. Les responsabilités décisionnelles relatives à la gestion administrative et pédagogique sont partagées.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

###### **Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

Le personnel enseignant est impliqué dans le processus décisionnel pour la mise en œuvre de ce programme de Master. Lors des discussions les enseignants ont affiché un fort sentiment d'appartenance à l'équipe pédagogique du master.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

La CIAQ fait partie des structures les plus fonctionnelles de l'université. Les rapports issus de l'exploitation des enquêtes menées permettent de faire correctement le suivi de la mise en œuvre des mesures d'assurance qualité. Les résultats de ces enquêtes sont utilisés pour adapter l'offre d'études.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

La maquette est articulée au standard du système LMD. Cependant, pour plus de lisibilité, les heures allouées aux cours, au travail pratique et dirigés doivent être séparées. Le programme contient un ensemble de modules menant vers la professionnalisation comme l'exige la mise en œuvre du LMD.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

Le programme d'études présenté couvre les compétences aussi bien théoriques que pratiques de l'informatique. Il est orienté métier de par les méthodes d'enseignements fortement dominés par les projets.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

Les conditions d'obtention du diplôme de Master sont précisées dans le règlement intérieur de l'UPOA. Les maquettes, les dépliants du programme ainsi que les conditions d'obtention des diplômes sont réglementés. Cependant, les mécanismes d'information de ces informations aux étudiants restent à être améliorés.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

Vu les effectifs faibles par an de l'établissement, il est difficile d'apprécier ce standard.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**



#### **Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

##### **Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

L'UPOA ne dispose pas d'enseignants permanents. L'établissement ne dispose pas assez d'enseignants de rang A pour les enseignements du master. Le personnel enseignant, bien que compétent, est composé essentiellement de vacataires. Les quelques enseignants de rang A se trouvant sur la liste présentée. L'UPOA devrait signer des contrats de professeurs associés dans les domaines de compétences du master afin d'apporter une solution à ce manquement identifié.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

##### **Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

A la lecture du rapport d'auto-évaluation, suite aux entretiens et exploitation des documents, il ne nous a pas été possible de mesurer cet indicateur.

**Appréciation globale sur le standard : non évalué**

##### **Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.**

La mobilité des PER n'est pas opérationnelle, bien que prévue par les conventions avec des universités au niveau international.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

#### **Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**

##### **Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les conditions d'admission dans le programme sont publiées à travers une brochure programme mise à la disposition des étudiants.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

##### **Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

Il n'y a pas de mesures discriminatoires entre les hommes et les femmes.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

##### **Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

L'UPOA a une convention de partenariat en termes de mobilité et d'échanges des étudiants avec l'Université d'Orléans. Cette convention a permis à un étudiant (sur trois au total pour les trois années) de poursuivre un troisième cycle dans l'Université partenaire et de présenter une thèse de doctorat soutenue en codirection en décembre 2014.

Cependant, l'université gagnerait à nouer d'autres conventions avec des universités publiques et privées sénégalaises. Ce qui permettrait d'abord la mobilité nationale.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

##### **Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

L'UPOA dispose d'une organisation appréciée pour l'encadrement des étudiants avec les coordinateurs de programme, l'assistante pédagogique. Les Cours magistraux, travaux dirigés et Travaux Pratiques

et Projets sont bien dispensés par le personnel enseignant et de recherche et des professionnels

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.**

**Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

Vu le nombre très faible des étudiants, il est difficile d'apprécier les efforts de l'université sur ce point. Cependant, l'UPOA a mis un dispositif et assure un système de veille pour informer ses étudiants des offres et opportunités d'emploi. Elle dispose aussi d'une base de données et d'une fiche de suivi des insertions de ses diplômés (trois en 03 ans).

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux :**

**Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

Le programme dispose de locaux fonctionnels, avec des espaces pour les étudiants et les enseignants. Cependant, l'UPOA ne dispose pas de salles informatiques fonctionnelles pour relever le défi d'accompagner les étudiants dans les travaux pratiques dans les compétences visés par le master, en génie logiciel, systèmes et réseaux.

**Appréciation globale sur le standard NON ATTEINT**

## 5. Points forts

### ➤ Gouvernance

- Infrastructures adéquates pour recevoir des apprenants
- Gestion de la qualité ; l'Université dispose d'outils bien élaborés pour la gestion de la qualité : Formulaire EEE, fiche de réclamation
- Les classes préparatoires avec un programme de niveau international
- Politique sociale (bourses) envers les étudiants
- Disponibilité d'une bibliothèque fonctionnelle
- Motivation (prise en charge médicale) pour les PATS
- Efforts importants pour maintenir le personnel
- Possibilité d'extension de l'université

➤ **Pédagogie**

- L'engagement de l'équipe pédagogique du master.
- Orientation du master vers les STEM
- Maquette du master dans une dynamique de respect des grandes lignes du LMD.

## **6. Points faibles**

➤ **Gouvernance**

- L'organigramme de l'université n'intègre pas les structures identifiées : conseil d'administration, Comité pédagogique, etc.).
- Manque de partenariat avec des sociétés locales intervenant surtout dans le secteur de l'informatique
- Bibliothèque mal dotée en ouvrages informatiques
- Non disponibilité d'un système d'information pour la gestion de l'administration et de la pédagogie.

➤ **Pédagogie**

- Faiblesse des effectifs d'étudiants.
- Dispositifs et équipements informatiques pour les enseignements très faibles.
- Nombre d'enseignants permanents faible.
- Manque de lisibilité sur certaine partie de la maquette de master (les volumes horaires des cours magistraux, des travaux dirigés et des travaux pratiques sont regroupées).
- Inadéquation des objectifs visés par la formation et le contenu du programme.
- Niveau de qualification faible du personnel enseignant intervenant dans le programme de master au vu des normes universitaires; pas assez d'enseignants de rang A.

## **7. Appréciations générales**

Notre évaluation a porté sur le programme de Master en Systèmes Informatiques & Téléinformatique option Ingénierie des Systèmes d'Information de l'Université Polytechnique de l'ouest Africain (UPOA). Ce diplôme de Master, préparé en deux années, créé depuis 2010 a sorti deux (2) promotions de sortie (2011-2012) et (2012 -2013). Le programme d'études est déroulé selon le système LMD depuis sa création. La maquette du programme avec les UE obéit globalement aux standards du système LMD, malgré le regroupement des heures de cours, de travaux pratiques et de travaux dirigés.

Cependant, la qualification des enseignants doit être améliorée au vu des standards universitaires. En effet, l'université doit recruter des enseignants de rang A, ou de signer des contrats de professeurs associés afin de rehausser le niveau du corps professoral. D'autre part, les équipements pédagogiques en informatique sont insuffisants pour le déroulement du programme d'études. Plus de dispositifs pour le développement de logiciels et du matériel pour les travaux pratiques en systèmes et réseaux devraient être mis à la disposition de la formation.

L'évaluation du programme a permis aussi d'identifier des incohérences entre les objectifs du master et le contenu du programme. Il est mentionné dans le rapport d'auto-évaluation que le master donne accès aux métiers suivants :

- d'administrations des bases de données au sein des entreprises et sociétés ;
- d'administration des réseaux informatiques ;
- de développement des outils permettant l'auto-entrepreneuriat par la création d'applications et maintenance d'applications (applications web) ;
- de création et de maintenance des sites Web

Or, le contenu du programme ne permet pas d'atteindre ces compétences. En regardant de plus près au contenu, l'équipe d'experts s'est rendu compte que le master est plus adapté à un programme de « management des systèmes d'information », préparant à des compétences de chefs de services informatiques. Ces derniers ont besoin de connaissances transversales sans atteindre les compétences de niveau expert.

## **8. Recommandations à l'établissement**

### **➤ Gouvernance**

- Elargir l'offre de formation de l'établissement aux bacheliers non scientifiques afin d'augmenter les effectifs d'étudiants.
- Doter la bibliothèque de l'université d'ouvrages en informatique
- Motiver l'accès à la bibliothèque aux étudiants en définissant des activités pédagogiques accréditées avec les TPE (travaux personnels de l'étudiant).
- Signer des contrats de professeurs associés afin d'étoffer le corps professoral d'enseignants de rang A.
- Lier des partenariats avec les entreprises ou les structures locales évoluant dans le domaine de l'informatique
- Faire disposer à l'établissement d'extincteurs fonctionnels et en assurer les vérifications annuelles.
- Mettre des insignes pour le plan de secours.
- Mener des activités pour faire mieux connaître l'université (publicité, affiches, etc.).

### ➤ **Pédagogie**

- Respecter les domaines du RESAO pour la formation.
- Faire ressortir le nombre d'heures des cours magistraux, des travaux dirigés et des travaux pratiques séparément. Cela permettra d'avoir les UE du domaine, de la mention et de la spécialisation.
- Modifier l'intitulé du master et adapter le contenu du programme afin de former sur des métiers de Gestionnaire des systèmes d'information.
- Mettre en place des dispositifs et des salles informatiques pour les enseignements du programme.
- Structurer et renforcer le conseil pédagogique.
- Rendre disponible les plans et syllabus de cours à partir d'un portail pour les étudiants.

## **9. Recommandations à l'ANAQ**

Il est recommandé à l'ANAQ de formuler clairement aux établissements que l'accréditation est valable pour une période d'années au terme de laquelle, une auto-évaluation est à refaire.

## **10. Proposition de décision**

L'équipe des experts donne un avis défavorable à l'accréditation du diplôme –

**Accréditation refusée**